

CONFERENCE-DEBAT

**« QUELLES PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE EUROPEENNE DE
LA NORVEGE ? »**

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

RABAT

JEUDI, 4 DECEMBRE 2014

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma

Excellence, Mesdames et Messieurs

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui dans le cadre de cette conférence-débat sur les perspectives de la politique européenne de la Norvège.

Je tiens particulièrement à remercier M. Are-Jostein NORHEIM, Ambassadeur du Royaume de Norvège au Maroc, d'avoir répondu à l'invitation de l'IRES pour nous éclairer sur les spécificités des relations de partenariat de son pays avec l'Union européenne et leurs perspectives. Nous profitons de la présence de M. l'Ambassadeur pour aborder, également, certains aspects pertinents des relations de coopération entre le Maroc et la Norvège et le potentiel de leur développement dans les domaines d'intérêt commun.

L'intérêt que porte l'IRES à cette rencontre tire sa justification du fait que la Norvège est l'un des partenaires du Maroc dans le cadre de l'Accord de libre-échange le liant à l'Association Européenne de libre-échange (AELE), qui inclut également le Liechtenstein et l'Islande. Cet intérêt s'explique, également, par le profil quasi similaire du Maroc et de la Norvège en ce qui concerne leur positionnement vis-à-vis de l'Union européenne, soit une position intermédiaire entre l'association et l'adhésion.

Excellence, Mesdames et Messieurs

La Norvège figure au rang des économies les plus prospères puisque son revenu par habitant s'élève à 75.000 Euros en 2013, selon les données de la Commission européenne. Outre le dynamisme de son secteur industriel et celui des services, l'économie norvégienne est confortée par ses richesses en matières premières. Ce pays est respectivement le 6^{ème} et 3^{ème} exportateur mondial de pétrole et de gaz.

Le dynamisme de l'économie norvégienne lui permet de jouir d'une situation macroéconomique confortable, avec un niveau de chômage très faible, une inflation maîtrisée et des soldes du compte courant et celui des finances publiques largement excédentaires.

En matière de politique extérieure, la Norvège est active sur la scène internationale grâce à sa contribution en matière d'aide publique au développement, au Prix Nobel de la paix et à son rôle actif au sein des instances multilatérales (ONU, OTAN, Conseil de l'Europe...).

Excellence, Mesdames et Messieurs

La Norvège est le seul pays scandinave qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Il s'agit d'une position délibérée puisqu'à l'issue de deux référendums, organisés respectivement le 26 septembre 1972 et le 28 novembre 1994, le peuple norvégien avait rejeté l'entrée de son pays dans l'Union européenne.

Cette position s'explique, selon plusieurs analystes, par la volonté de la Norvège de conserver les marges de manœuvre de sa politique de pêche et d'agriculture, de sécuriser son modèle social et sa prospérité économique, fondée sur ses ressources en hydrocarbures.

A l'heure actuelle, les relations entre la Norvège et l'Union européenne évoluent depuis 1994, dans le cadre de l'Espace économique européen, qui donne accès au marché intérieur de l'Europe. Ce pays est intégré à l'espace Schengen et aligne souvent ses positions en matière de politique étrangère et de sécurité sur celles de l'Europe. De même, il participe aux programmes européens et contribue financièrement à la politique européenne de cohésion, à hauteur de 1,8 milliard d'euros pour la période 2009-2014.

Les perspectives d'adhésion de la Norvège à l'Union européenne ne sont pas totalement écartées. Le débat sur cette question demeure ouvert. Pour preuve, un livre blanc sur l'ensemble des accords conclus entre la Norvège et l'Union européenne a été élaboré fin 2012 par le comité norvégien d'évaluation de l'EEE, relevant du Parlement, qui a mis en relief que la Norvège est intégrée à hauteur de 75% à l'Union européenne.

Excellence, Mesdames et Messieurs

Les relations diplomatiques entre le Maroc et la Norvège ont été établies officiellement le 30 août 1958. Néanmoins, ces relations sont anciennes puisqu'elles remontent au 18^{ème} siècle, avec l'établissement d'un consulat dano-norvégien à Mogador (l'actuel Essaouira).

Les relations entre les deux pays se caractérisent par leur stabilité et leur richesse. Outre le cadre bilatéral, les deux pays coopèrent au niveau multilatéral sur les questions liées au développement humain, à la sécurité et à la paix ainsi qu'aux droits de l'Homme.

Les échanges commerciaux bilatéraux ont connu une progression régulière, mais demeurent encore limités, passant de 393 millions de dirhams en 2000 à 1,8 milliard de dirhams en 2013. La progression plus rapide des importations, en provenance de la Norvège génère un déficit commercial à la défaveur du Maroc, qui s'est chiffré à 320 millions de dirhams en 2013. Ces échanges commerciaux restent polarisés sur un nombre réduit de produits. Il s'agit des machineries, de l'aluminium et du bois, du côté norvégien, des phosphates, des produits agricoles et des produits du textile-habillement, du côté marocain. Pour ce qui est des investissements norvégiens reçus par le Maroc, ceux-ci demeurent faibles et ne dépassent pas 11 millions de dirhams en 2012.

Dans le but de donner une impulsion supplémentaire à leur coopération bilatérale, le Maroc et la Norvège devraient encourager le partenariat entre leurs opérateurs privés et à l'élargir à des secteurs porteurs tels que celui des énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire, dans lequel le Maroc compte jouer un rôle de pionnier. Les deux parties gagneraient, aussi, à saisir les opportunités que recèlent certains espaces géographiques d'intérêt commun, notamment l'Afrique.

Le cadre de coopération mérite également d'être relayé par une implication assidue des acteurs non gouvernementaux pour renforcer la compréhension mutuelle et, surtout, pour véhiculer une image réelle, prenant en considération la vocation réformatrice du Maroc, les avancées en matière des droits de l'Homme et de développement humain ainsi que les progrès accomplis en termes de développement des régions, y compris les provinces du Sud.

Excellence, Mesdames et Messieurs

Ce sont-là quelques propos introductifs à notre débat d'aujourd'hui. La présence, comme il est de coutume à l'IRES, d'un panel composé de diplomates, d'acteurs publics et privés et d'experts universitaires constitue une opportunité idoine pour approfondir la réflexion sur cette thématique.

Je vous remercie de votre attention et sans trop tarder, je passe la parole à M. l'Ambassadeur Are-Jostein NORHEIM.